



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

P.655.20-RHEIN 5

Rhein 1 / 99

Notification
aux Gouvernements des Etats signataires
de la Convention du 12 avril 1999
pour la Protection du Rhin

Copie conforme de la Convention

Le Département fédéral des affaires étrangères a l'honneur de remettre aux Gouvernements des Etats signataires de la Convention pour la protection du Rhin, signée le 12 avril 1999 à Berne, une copie certifiée conforme de l'original de la Convention, déposé auprès du Gouvernement de la Confédération suisse.

La présente notification est faite par le Conseil fédéral suisse en sa qualité de dépositaire de la Convention.

Annexe mentionnée



Berne, le 25 mai 1999

La liste des Etats parties peut être consultée sous
www.eda.admin.ch/site/f/aussenpolitik/internationale0/depositia.html